Département de la Loire - 6e Circonscription

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE JUIN 1968

Scrutin de Ballottage

Candidat d'Union pour la Défense de la République

Paul RIVIÈRE

Député sortant - Maire de Montagny

Licencié ès lettres - Diplômé d'Etudes Supérieures

Commandeur de la Légion d'Honneur

Compagnon de la Libération

Suppléant :

Jean-François DELEURENCE

Exploitant Agricole

Président du Syndicat Agricole de Poncins



Electrices, Electeurs,

Dimanche dernier, vous m'avez accordé vos suffrages de façon si massive que,

sur **36 515** citoyens ayant exprimé leur choix,

18 051 ont voté pour moi

soit presque 50 % d'entre vous

et qu'il s'en est fallu d'un peu plus de 200 voix pour que l'élection ne soit acquise au premier tour.

Soyez-en remerciés !

Vous avez voulu, ce faisant, approuver **L'IDEAL DE JUSTICE ET DE PAIX** que, d'un commun accord, nous avons choisi, vous et moi.

Vous avez compris que, dans les circonstances présentes, il fallait faire bloc pour étouffer dans l'œuf l'entreprise de subversion dont on avait vu les signes avant-coureurs pendant le mois de mai.

Déjà, dans l'ensemble de la France, de même que dans notre circonscription, **une majorité se dessine.** Si le second tour la confirme, en regroupant encore plus largement tous ceux qui veulent **défendre la République et les Libertés,** elle pourra, par

son importance et par son soutien au Gouvernement du **Général de Gaulle,** élaborer avec lui, les réformes nécessaires et mettre en œuvre **une politique de progrès social** où chacun devrait trouver son compte.

C'est pourquoi, dimanche prochain, vous devez **TOUS participer au scrutin.**

Vous abstenir, sous prétexte que les jeux sont faits, serait un mauvais calcul et vous enlèveriez à votre candidat l'appui de voix qui lui seront précieuses pour mener à bien l'œuvre entreprise.

Le 30 juin prochain, vous voterez tous pour :

Paul RIVIÈRE

ET SON SUPPLEANT

Jean-François DELEURENCE

Imp. Chirat - St-Just-la-Pendue